

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 18H****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 10 septembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Michel COUPERIER à Patrick SAUZEDDE  
Bernard VIGNAUD à Pépita RODRIGUEZ  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseillers absents excusés :** Jean-Éric GARRET, Georges LOPEZ**Conseiller suppléant ayant voix délibérante :** Thierry LAMBINET**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)  
SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (SDIE)  
DE L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (ADEME)**

**Rapporteuse : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente**

**Vu** les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

52

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

57

**Considérant** l'AMI SDIE du patrimoine bâti des collectivités locales lancé par l'ADEME et la Banque des Territoires (BdT),

**Considérant** que l'établissement du SDIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la fiche-action E.2.4 Rénovations et constructions exemplaires des bâtiments publics du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026 et de la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPOS-CV),

L'AMI SDIE lancé en juin par l'ADEME et la BdT vise à :

- identifier 20 collectivités locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes, communes ou groupements de communes, qui souhaitent définir et mettre en œuvre un SDIE de leurs bâtiments. Ce schéma leur permettra d'avoir une vision qualitative et quantitative de leur patrimoine, de dégager des priorités et des ressources financières adaptées ;
- leur apporter un support méthodologique et les accompagner dans la mise en œuvre par leurs services des études nécessaires pour cibler les priorités d'intervention sur leur patrimoine (conservation, rénovation, cession, démolition) et élaborer des programmes de travaux ambitieux notamment énergétiques. Cet accompagnement sera réalisé par un prestataire retenu et financé en totalité par l'ADEME et la BdT, qui interviendra en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Établir un SDIE permettra à la Communauté de communes :

- de prolonger le travail effectué par l'Association pour un Développement Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie (ADUHME – agence locale des énergies et du climat) dans le cadre du dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP) ;
- d'alimenter et préciser son Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Cela nécessitera de mettre en place d'un Comité de pilotage présidé par le Vice-président de la Communauté de communes délégué aux Moyens généraux et constitué :

- du Vice-président délégué aux Finances ;
- de la Vice-présidente déléguée à la Transition écologique et au Développement durable ;
- du Directeur du Pôle Finances Marchés publics ;
- de la Directrice du Pôle Services techniques ;
- du Responsable du Service Gestion du patrimoine bâti ;
- du Responsable du Pôle Services à la population / Chef de projet PCAET/ TEPOS-CV ;
- d'un représentant de l'ADUHME.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Candidate** à l'AMI SDIE du patrimoine bâti des collectivités locales lancé par l'ADEME et la BdT ;
- **Constitue** un Comité de pilotage tel que décrit ci-dessus si la candidature est retenue ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 57

Conseillers présents : 53

Représentés : 4

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57

Pour : 57

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

